

Renseignements sur la rage

PRÉVENTION DES MALADIES TRANSMISSIBLES

La rage est une maladie causée par une infection au virus de la rage. Elle est habituellement transmise par la salive d'un animal enragé lors d'une morsure, mais elle peut également être transmise lorsque la salive infectée entre en contact avec une plaie ou une blessure ouverte, ou avec une muqueuse comme l'intérieur de la bouche, du nez ou des yeux.

Cette maladie attaque le système nerveux central des êtres humains et des animaux. Chez les êtres humains, les symptômes comprennent maux de tête, fièvre, difficultés croissantes à avaler, salivation excessive, spasmes ou faiblesse musculaires, et comportements étranges. *Une fois les symptômes de la rage apparus, cette maladie est presque toujours fatale.*

Qui peut être infecté?

Les humains et les animaux à sang chaud, y compris les animaux familiers (p. ex. les chats, les chiens et les furets), les animaux d'élevage (p. ex. les vaches et les chevaux), les animaux sauvages (p. ex. les mouffettes et les renards) peuvent être porteurs de la maladie. Les chauves-souris peuvent aussi être porteuses de la maladie.

Comment les êtres humains et les animaux sont-ils infectés?

Les êtres humains et les animaux sont infectés à la suite d'une morsure ou d'un égratignure par un animal infecté. L'animal infecté peut présenter ou non des symptômes de la rage. Au Manitoba, la mouffette rayée est souvent porteuse de la maladie et infecte les animaux d'élevage et les animaux familiers.

Y a-t-il un remède contre la rage?

Non. Si les symptômes de la rage apparaissent, il n'y a aucun remède. Cependant, l'immunisation avec l'immunoglobuline antirabique (RIG) et le vaccin antirabique peuvent prévenir la rage. Ces médicaments doivent être administrés aussi rapidement que possible après une exposition à un animal enragé ou

possiblement enragé pour prévenir l'apparition de la maladie. Votre fournisseur de soins de santé ou votre infirmière hygiéniste peut vous fournir des renseignements sur ces médicaments s'ils vous sont recommandés, à vous ou aux membres de votre famille.

Comment peut-on savoir si un animal a la rage?

Les animaux infectés par la rage agissent souvent de façon étrange. Ils peuvent attaquer sans raison. Les symptômes de la rage chez les animaux comprennent la paralysie (faiblesse musculaire), surtout des muscles des pattes arrière et de la gorge. Les animaux familiers peuvent devenir inhabituellement agressifs, déprimés ou léthargiques. Les animaux sauvages peuvent sembler inhabituellement amicaux ou devenir inhabituellement agressifs. Les animaux nocturnes, surtout les mouffettes, peuvent se promener en plein jour. Les chauves-souris enragées peuvent sembler normales à l'exception d'une faiblesse graduelle et d'une perte de la capacité de voler.

Que faire si je pense avoir été en contact avec un animal enragé?

- Si vous êtes mordu ou léché par un animal qui pourrait avoir la rage ou par un animal qui pourrait avoir été exposé au virus de la rage, *lavez immédiatement la zone de peau touchée* avec du savon et de l'eau pendant plusieurs minutes.
- S'il y a de la salive de l'animal sur vos vêtements, *lavez-les immédiatement* à l'eau chaude savonneuse. Cela diminuera le risque que le virus entre dans votre corps.
- Téléphonnez à votre médecin ou rendez-vous au service des urgences de l'hôpital le plus près immédiatement. Votre fournisseur de soins de santé déterminera votre risque d'exposition à la rage et recommandera le traitement approprié, au besoin.

On compte habituellement de 3 à 8 semaines avant l'apparition de la rage chez les êtres humains après l'exposition à un animal enragé, mais les symptômes peuvent apparaître aussi tôt que 5 jours après l'exposition ou aussi longtemps qu'un an après celle-ci. Si vous attendez l'apparition des symptômes, il sera trop tard pour commencer un traitement médical efficace.

Comment faire pour éviter d'être infecté?

- Faites vacciner vos animaux familiers (chats, chiens, furets) contre la rage et assurez-vous que leur immunisation est à jour.
- Ne laissez pas vos animaux familiers errer en toute liberté, surtout la nuit.
- Évitez tout contact et ne manipulez pas les animaux sauvages. Ne nourrissez pas les animaux sauvages. Admirez les à distance.
- Apprenez à vos enfants à ne pas s'approcher des animaux, même s'ils ont l'air amicaux ou malades.

Si vous trouvez une chauve-souris, morte ou vivante, **ne la touchez pas** avec les mains nues et ne laissez personne d'autre la toucher! Si la chauve-souris est morte et que personne n'y a été exposé, creusez un trou et enterrez la chauve-souris ou jetez-la aux ordures en la mettant dans un sac de plastique puis dans une poubelle avec un couvercle. Assurez-vous de porter des gants de plastique jetables pour faire cela. Lavez-vous ensuite les mains avec du savon et de l'eau. Si la chauve-souris est vivante et que personne n'y a été exposé, communiquez avec un vétérinaire ou un agent responsable des animaux familiers pour obtenir des conseils. Dans les deux cas, si quelqu'un (vous y compris) a été exposé à la chauve-souris, **suivez les étapes indiquées** sur la page précédente sous la rubrique « *Que faire si je pense avoir été en contact avec un animal enragé?* ».

Que puis-je faire si je pense que mon animal familier a été exposé à la rage?

Si vous croyez que votre animal familier a été exposé à un animal enragé, **isolez immédiatement votre animal familier**. Ne le manipulez pas. Il pourrait y avoir de la salive de l'animal enragé sur son poil et ceci vous met à risque d'être infecté.

Communiquez avec un vétérinaire ou un agent de contrôle des animaux pour obtenir des conseils portant sur votre animal familier ou communiquez avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) – Division de la santé des animaux. Le vétérinaire de l'ACIA ou le personnel de la santé publique fera des recommandations sur ce qui doit être fait avec l'animal. L'ACIA peut recommander que l'animal familier soit placé en quarantaine ou soit euthanasié. Si vous croyez que votre animal familier a été exposé à un animal enragé et que vous cherchez des conseils en fin de semaine, après les heures normales de travail ou un jour férié, communiquez avec Health Links-Info Santé (voir les numéros de téléphone ci-dessous). Health Links-Info Santé vous mettra en communication avec la personne ou l'organisme le plus apte à vous venir en aide.

On ne doit pas tuer les animaux présumés enragés en leur tirant une balle dans la tête puisque le cerveau est nécessaire pour les tests de la rage.

Pour de plus amples renseignements au sujet de la rage, communiquez avec :

- Health Links-Info Santé au 788-8200 (à Winnipeg) ou sans frais au 1 888 315-9257
- le bureau de la santé publique local
- la clinique vétérinaire locale
- le bureau local de l'ACIA (vétérinaire du gouvernement fédéral) au 983-2200 en semaine

Disponible sur Internet :

- Organisation mondiale de la Santé
Feuille de renseignements sur la rage
www.who.int/mediacentre/factsheets/fs099/fr/
- Renseignements et conseils sur la santé animale offerts par les vétérinaires canadiens
www.santeanimale.ca

Tampon du bureau local de la santé publique